



CAPL DU 8 JANVIER 2015

Mouvement de Mutation au 1^{er} mars 2015

Compte rendu de la CAPL C

A titre d'information : Mme ESQUERRE Célia ALD département rejoindra le SIP-SIE de Lannemezan .

Mme CAZALAS Nicole	non muté
Mme CAZALAS Christine	non muté
M TUHA Christian	non muté
Mme THOMAS Marie-Françoise	non muté
Mme CHAUVEY Marie-Josèfe	non muté
Mme GIRAUDEAU Catherine	non muté

Dans une période où l'avenir des agents des Finances Publiques s'assombrit, seul l'arrêt des suppressions d'emploi (encore 9 cette année au niveau départemental) peut permettre un projet de mouvement digne de ce nom .

Malgré nos efforts la direction n'a pas changé ses propositions .

Nous rappelons aux agents que les élus CGT sont là pour défendre leur demande.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous permettre de mieux appréhender votre dossier et ainsi nous pourrions mieux combattre les propositions de la Direction Locale .

Les élus CGT se sont abstenus lors du vote du projet de mouvement local .

Compte rendu de la CAPL B

Ce mouvement local de mutation des contrôleurs des finances publiques s'est tenu pour la dernière fois en tenant compte des 2 filières. A compter du 1er septembre 2015, les mouvements se feront sans distinction de filière.

5 demandes dans la Gestion Publique (GP) et 2 en Filière Fiscale (FF).

Avant d'aborder, l'ensemble des demandes de mutation pour le 1er mars 2015, les élu(e)s ont demandé des précisions sur deux nouveautés dans la mise en place des mutations en 2015.

L'impact des suppressions d'emploi sur l'affectation locale et la mise en place de l'équipe de renfort (EDR) à compter du 1er septembre.

La CGT diffusera une information plus précise sur les nouvelles règles de mutation.

- Sur les suppressions d'emploi et les conséquences pour les agents, seul un agent de catégorie C est concerné en Direction (GP) par l'application de la nouvelle règle pour le prochain mouvement de septembre.

En effet après toute suppression d'emploi, l'agent dont l'emploi est concerné doit souscrire à une demande de mutation. Ce système ne remet pas en cause l'affectation au niveau national mais permet de « cibler » les suppressions d'emploi.

Cela permettra aussi de créer un mouvement au niveau local s'il existe une vacance d'emploi dans la commune d'affectation locale relevant de la même mission/structure.

A défaut de poste vacant, l'agent concerné qui sera le plus jeune en ancienneté administrative

sera maintenu dans son poste en qualité « ALD mission/structure » sur sa commune d'affectation.

- Sur la mise en place de l'EDR, les représentants CGT ont demandé la transparence dans la constitution de la liste des agents retenus, sur les critères de sélection de la Direction locale.

L'EDR constituera l'EDRA (ex FF) et l'EMR (ex GP), son recrutement se fera en local mais le mouvement se fera lors du mouvement national.

Concernant le mouvement, la Direction n'a pas retenu 4 demandes. La Direction a refusé de revenir sur les demandes de mutation non satisfaites.

La CGT a insisté sur une demande urgente liée à une situation personnelle.

La Direction a refusé de s'engager sur le prochain mouvement.

Les représentants CGT ont donc voté contre ce projet de mutation de la catégorie B. Les suppressions successives d'emploi fragilisent les postes et bloquent tous mouvements internes.

Mouvement en catégorie B Filière Fiscale

Noms	mouvement	poste /service	fiche de vœux	fiches de souhaits	Affectation au 1/03/15
MARQUIS Yvan	National	SIE Tarbes	Tarbes FIPro		SIE Tarbes
PARENT Jean	National	SIP Charenton (94)	Tarbes FIPro		SIE Tarbes

Mouvement en catégorie B Gestion Publique

Noms	mouvement	poste /service	fiche de vœux	fiches de souhaits	Affectation au 1/09/14
Bazeille Franck	Local	Direction (cdc, compta)		Cepl, Logistique	non muté
Fournet Florence	Local	St Laurent	Lannemezan Hop, lannemezan, La Barthe		Labarthe
Magnier Olivier	Local	Vic	Paierie, Tarbes adour, tarbes Male		non muté
Maïs Thierry	Local	Direction (Logistique)		Cepl	non muté
Sarraut Lucienne	Local	Bagnères	Paierie, Tarbes Male, Tarbes Adour		non muté

Compte rendu de la CAPL A

NOM	PRENOM	NOUVELLE AFFECTATION LOCALE
BENES	XAVIER	DIRECTION-Service comptabilité

A titre d'information, situation des inspecteurs affectés "à la disposition du directeur-ALD" ayant déposé une fiche de souhaits :-Mme Sabrina CASSAGNE demeurera au Pôle Pilotage et ressources

-Mme Valérie LARROQUE rejoindra le Pôle Pilotage et ressources

Au cours de cette CAPL, les élus CGT ont demandé à la Direction que leur soient communiquées dans le cadre du projet de mouvement local les modifications intervenant dans les affectations des agents ALD du département qui n'ont pas rédigé de fiche de souhaits.

La CGT a voté pour le projet présenté.

Les élu(e)s CGT :

CAPL A : Valérie Massip, Murielle Vergé, José Navarro, Jean Louis Preuilh.

CAPL B : Martine Alègre, Leila Bazergue, Annick Fourcade, Nathalie Monnier, Jean Christophe Lafitte Matalas, Didier Vergé

CAPL C : Rachel bourbon, Céline Garcia, Sibèle Célério, Philippe Pérès, Pascal Tomas, Olivier Venturetti.